



Commission des dynamiques territoriales

2332 - Santé animale

Proposition de réévaluation des tarifs 2016 des prestations assurées par le Laboratoire Départemental d'Analyses

Rapport n° CD/2016/073

Service Chef de file :

L3 - Laboratoire Départemental d'Analyses

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à l'assemblée plénière de décider des tarifs 2016 des prestations assurées par le Laboratoire Départemental d'Analyses.

Le Laboratoire Départemental d'Analyses du Bas-Rhin participe, dans le cadre de ses missions :

1. de protection de la santé animale :
 - au suivi sanitaire des élevages du département en termes de diagnostic des maladies réputées légalement contagieuses,
 - au suivi des maladies à incidence économique.
2. de protection de la santé publique :
 - au diagnostic des zoonoses,
 - au diagnostic des pathogènes liés à la sécurité alimentaire.
3. de protection de l'environnement, au contrôle des pathogènes de quarantaine dans les produits.

Pour mener à bien ses missions et pour équilibrer son budget, le Laboratoire Départemental d'Analyses propose de réévaluer annuellement les tarifs de ses prestations, en prenant en compte les étapes suivantes :

ETAPE 1 : L'affectation des charges directes par secteur d'activité

Les charges directes sont liées au coût de fonctionnement qui tient compte du coût des consommables utilisés et du coût de la main d'œuvre.

ETAPE 2 : La répartition des charges indirectes inhérentes aux secteurs supports

Les charges indirectes (loyer, consommation d'énergie, etc...) sont imputées après répartition du chiffre d'affaire du secteur d'activité concerné.

La comptabilité analytique mise en place par le Laboratoire Départemental d'Analyses permet la prise en compte et la justification des coûts directs et indirects relatifs à chaque prestation.

Ainsi, la revalorisation du coût des prestations proposée est en moyenne de 3 %. Ces tarifs servent également pour l'élaboration d'offres de prestations pour les nouveaux clients potentiels, qu'ils soient publics ou privés. Les propositions de tarifs (hors taxes) pour 2016 sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Par ailleurs, dans le cadre de sa mission de santé publique, le Laboratoire Départemental d'Analyses développe de nouvelles analyses pour ses usagers. La tarification proposée pour ces analyses est proposée dans l'annexe correspondante.

Enfin, il est proposé que l'ensemble de ces tarifs soit applicable dès la présente délibération rendue exécutoire, et reste en vigueur jusqu'à la prochaine réévaluation décidée par l'Assemblée plénière.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission des Dynamiques Territoriales et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide de fixer, conformément aux documents annexés à la présente délibération, les tarifs (hors taxes) des prestations assurées par le Laboratoire Départemental d'Analyses.

Ces tarifs s'appliqueront dès que cette délibération sera rendue exécutoire.

Strasbourg, le 02/06/16

Le Président,



Frédéric BIERRY